



DEMANDE DE DÉROGATION DE TONNAGE



	<u>Demandeur</u>	<u>Entreprise</u>
Nom (ou raison sociale)		
Adresse		
Nom du responsable		
Téléphone/Fax/Portable		
Adresse email		

Cette dérogation de tonnage est nominative et ne pourra être utilisée par une autre entreprise que celle figurant sur le document et n'est valable que pour la période ci-dessous indiquée. Elle est précaire et révoicable à tout instant sur ordre de la police municipale ou de la gendarmerie.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une dérogation de tonnage pour :

<u>ADRESSE DU CHANTIER</u>
<u>OBJET DE LA DEMANDE DÔMENT JUSTIFIÉ</u> (en cas de délivrance d'une autorisation d'urbanisme veuillez préciser le numéro)
<u>ITINÉRAIRE DU CHANTIER (chemins empruntés)</u>
<u>IMMATRICULATION DU OU DES VÉHICULES DE L'ENTREPRISE ET POIDS TOTAL EN CHARGE</u>
<u>PÉRIODE ET NOMBRE DE PASSAGES JOURNALIERS</u>

Je m'engage, en outre, à procéder à la réfection de la ou des voiries en cas de dégradations dues à ces transports.

Fait à....., le.....
Signature du demandeur

Cette demande est à retourner au moins 7 jours avant le début des travaux par :

- courrier à : Mairie de Saint-Paul de Vence – Place de la Mairie 06570 Saint-Paul de Vence
- ou courriel : police.municipale@saint-pauldevence.fr